

INTERVENTION GLOBALE DU PRÉSIDENT

1 - Message du Président

J'aimerais tout d'abord exprimer ma gratitude à l'ensemble des responsables présents ce soir et leur dire combien nous sommes heureux, à l'ACHM, de les accueillir et de compter parmi eux S.E.M. Michel Roger qui, une fois de plus en pareille occasion, nous honore de sa participation.

Votre présence, excellence, est très symbolique à nos yeux, elle souligne l'intérêt qu'accorde le gouvernement à l'activité consulaire et, au-delà, à l'engagement des résidents étrangers dans la vie de la Principauté.

Monsieur le Ministre d'État,

Monsieur le Doyen,

Honorables invités, chers confrères et amis,

Mesdames et Messieurs,

Depuis notre dernière assemblée d'octobre 2011, l'ACHM s'est attelée dans trois directions, conformément à la feuille de route dévoilée alors.

- La première consistant à mettre sur pied les commissions internes dans le cadre de la nouvelle gouvernance récemment adoptée.

5 commissions spécialisées ont ainsi été créées.

- La Commission Organisation en charge des événements et des colloques. C'est elle qui assure la liaison avec la FICAC en vue du prochain congrès mondial qui se tiendra les 12 et 13 novembre à Monaco.
- La Commission Initiatives a vocation à consolider la position de l'ACHM et du corps consulaire à tous les échelons de l'activité officielle en Principauté et plus

particulièrement à conforter son rang dans l'ordre protocolaire monégasque.

- La Commission Responsabilités consulaires en quête d'idées novatrices et de synergies nouvelles afin d'aider les consuls dans leurs responsabilités quotidiennes. En coordination avec les instances monégasques, elle devrait bientôt éditer un manuel pratique à l'intention des consuls accrédités à Monaco.
- La Commission CSA où se préparent les dossiers de l'ACHM, membre de 2 comités du Conseil stratégique pour l'attractivité. Etant donné l'envergure de sa mission et ses retombées sur la Principauté, cette commission requiert une attention extrême de la part de notre organisation.
- La Commission Relations publiques et Communication, enfin, responsable de l'ensemble de la communication et de l'image de l'ACHM à travers les différents moyens de diffusion de l'information.

Toutes ces commissions sont à ce jour constituées, et 4 d'entre elles déjà opérationnelles. Je me félicite bien entendu du considérable chemin parcouru dans ce sens, en si peu de temps. On le doit essentiellement à l'engagement personnel des confrères qui siègent à ces comités.

- Le deuxième axe est relatif à l'appui logistique et opérationnel que nous apportons aux organisateurs du *Congrès mondial des consuls honoraires* de novembre prochain à Monaco. L'occasion m'est aujourd'hui agréablement donnée de remercier les dirigeants de la FICAC de ce choix et de rappeler qu'il est avant tout le fruit de la notoriété et de l'influence acquises par notre association au sein de la fédération internationale.

Mais cette respectabilité gagnée au fil des ans et des succès aurait été vraisemblablement vaine sans le soutien permanent du Palais et du gouvernement princier.

La présence d'une personnalité comme celle de S.E.M. Henri Fissore à nos côtés pour la préparation de cette manifestation n'est-elle pas la meilleure preuve de l'engagement de Monaco au plus haut niveau ?

Je suis aussi persuadé que le choix des organisateurs tient à l'exceptionnelle qualité des prestations qu'offre la Principauté et, plus que tout, à l'aura dont bénéficie aujourd'hui Monaco.

Je laisserai au secrétaire général, mon ami Takis Touliatos, le soin de revenir tout à l'heure sur ce grand événement international qui fera certainement date à Monaco et qui contribuera, en tout cas, à promouvoir l'image de la Principauté et à hisser le statut de la fonction consulaire sur le plan mondial.

- Le troisième axe stratégique mis en œuvre par l'ACHM a pour dessein de consolider les rapports de l'organisation avec ses nombreux adhérents.

En effet, au cours des 8 derniers mois qui ont suivi notre assemblée extraordinaire d'octobre, l'ACHM s'est attachée à élargir son champ d'action auprès des consuls honoraires, de plus en plus nombreux, à Monaco et au sein de l'association. Facilitateur est probablement le terme qui décrit le mieux l'engagement qui fut le nôtre sur le terrain aux côtés de nos confrères, dans l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes. En les assistant dans leurs échanges avec les administrations locales; en partageant les compétences et les expériences disponibles au cœur de l'organisation; en fournissant le renfort nécessaire au bon succès de leurs manifestations publiques – tels que fête nationale ou rendez-vous socio-culturel - l'ACHM croit avoir tenu une part considérable des promesses annoncées.

L'action multidirectionnelle que je viens de décrire succinctement a requis un agenda chargé mobilisant beaucoup de talents et de disponibilités au sein de l'association, et quelques fois au dehors.

Et c'est bien au prolongement et au renforcement de toutes ces orientations stratégiques que l'association œuvrera au cours des prochains mois.

Nous poursuivrons donc, avec la même détermination le travail de fond entamé par nos équipes. Ce travail aura permis de redonner au corps consulaire en Principauté sa vraie dimension, et à la fonction son éclat ; deux acquis de taille qui font que notre association est devenue incontournable, et très souvent consultée par les plus hauts responsables du pays.

Cette reconnaissance, nous la devons aussi aux rapports de respect et de cordialité qui se sont établis au cours des ans avec les dirigeants politiques du pays et plus particulièrement avec le ministre d'Etat et son gouvernement. Mais aussi, avec le Conseil national, et avec les autres autorités judiciaires, économiques, sécuritaires et médiatiques de la Principauté.

La présence de M. Badia, Conseiller de gouvernement pour les Relations extérieures et autorité de tutelle du corps consulaire, celle de M. Robillon, président du Conseil national, de M. Narmino, directeur des Services judiciaires, de M. Franzini, président de l'AMAF, de M. Dotta, président de la CDE, de M. Garino, président du Conseil économique et social et enfin celle de M. Muhlberger, directeur de la Sûreté publique et de M. Chantrai, directeur du Centre de presse, me donne la chance de les remercier de vive voix de leur soutien indéfectible. Un atout de poids pour le bon exercice de notre fonction et la bonne marche de notre organisation.

Je souhaiterais, par ailleurs, revenir un instant sur les commissions ACHM et sur le rôle grandissant qu'elles seront amenées à jouer au sein de la nouvelle structure mise en place. En effet, de par leur

composition et de par les missions qui leur sont confiées, **ces commissions représentent désormais la pierre angulaire de la nouvelle gouvernance de l'ACHM.** A cet égard, je peux affirmer que le corps consulaire pourra très prochainement voir se concrétiser nombre de projets en étude actuellement dont le congrès mondial de novembre ; point d'orgue de l'exercice à venir.

Tous ces projets visent à rehausser l'image de la fonction consulaire à Monaco ; mais aussi, à améliorer son cadre général afin d'optimiser les services rendus à nos nations et à leurs ressortissants en vue de raffermir encore davantage leurs relations bilatérales avec la Principauté.

Avec la quantité d'objectifs que s'est fixé notre organisation, je vous laisse imaginer la responsabilité qui pèse sur les nombreux confrères siégeant aux commissions. Je saisis par conséquent cette occasion pour les remercier tous, et leur souhaiter beaucoup de courage pour les prochaines missions qu'ils auront à conduire.

Aussi, afin de préserver ses acquis et sa notoriété, l'ACHM devra régulièrement affiner sa stratégie pour s'adapter à la réalité du terrain et à la conjoncture. Mais tant que l'organisation restera une caisse de résonance des communautés étrangères, elle sera entendue et sa voix continuera de porter haut. Nous y veillerons constamment, c'est bien là notre vocation et notre volonté.

Conscient de la grande charge qui nous incombe, permettez-moi enfin, Mesdames et Messieurs, au nom du conseil, de vous remercier une fois encore de votre confiance et de votre support. Ceux-ci nous honorent mais en même temps nous obligent.

Sachez que l'enthousiasme qui nous a habités tout au long des 3 dernières années ne fléchira pas. Il continuera à guider nos pas dans cette belle et ambitieuse mission.

Merci de votre attention.

Nous allons maintenant passer au rapport moral sur les activités de l'association qu'il me revient de vous lire et, si nécessaire, de commenter.

2 - RAPPORT MORAL SUR LES ACTIVITES

3 années viennent de s'écouler depuis l'élection de l'actuel conseil d'administration et la formation de son bureau exécutif. L'engagement fort et constant qui a marqué l'action de l'association ces dernières années aura permis d'y faire adhérer 72 consuls honoraires sur les 75 accrédités en Principauté. Soit 96% de l'ensemble du corps consulaire. Un résultat à la mesure des ambitieux objectifs fixés. À cet égard, L'ACHM est fière de noter que les 5 nouveaux consuls honoraires nommés à Monaco depuis la dernière assemblée d'octobre 2011 se sont tous joints à l'association renforçant ainsi ses compétences et son envergure.

Du reste, beaucoup d'événements se sont succédé au cours des 8 derniers mois. Et, bien que ce rapport vise en premier à souligner les activités marquantes de l'ACHM durant cette période, la dernière partie de ce compte-rendu sera toutefois consacrée à quelques rendez-vous importants de l'activité consulaire courante que mène chacun des consuls honoraires, individuellement, dans le cadre de ses nombreuses responsabilités.

Le conseil de l'ACHM est très honoré de porter à la connaissance de ses honorables membres et invités le rapport moral de l'exercice écoulé en présence du nouveau doyen du corps diplomatique et consulaire, SEM l'ambassadeur Hugues Moret, membre d'honneur de l'association.

L'ACHM se réjouit de la participation du doyen à son assemblée et tient à le remercier de l'appui qu'il lui a toujours apporté depuis sa nomination à cette haute charge en Principauté.

Et c'est avec la présentation des lettres de créance du nouvel ambassadeur de France, **le 9 novembre 2011**, à SAS le prince souverain que s'ouvre le chapitre de l'actualité ACHM de l'exercice faisant l'objet de cette réunion.

Les 18 novembre 2011, a eu lieu le traditionnel déjeuner du corps diplomatique et consulaire qu'organise le doyen, l'ambassadeur Hugues Moret, la veille du jour de célébration officielle de la Fête nationale monégasque.

La rencontre qui s'est tenue à l'hôtel Méridien-Beach Plaza en présence des plus hautes autorités locales a donné aux membres, venus nombreux, l'occasion de se revoir et d'accueillir leurs confrères nouvellement accrédités en Principauté. Dans son discours de bienvenue, le doyen a adressé, au nom des 2 corps réunis, ses félicitations au Souverain et au peuple monégasque.

L'ACHM est très fière de rappeler que 4 de ses adhérents, un membre d'honneur, ainsi que son dynamique chargé de mission ont été distingués lors des solennelles remises de décorations de novembre.

À tous ces récipiendaires bien méritants et justement récompensés, l'association exprime ses chaleureuses et amicales félicitations. (Commentaire)

Le 18 novembre également, fut organisé le 1^{er} dîner des consuls honoraires, afin de prolonger la rencontre qui avait débuté par le déjeuner du doyen et qui s'était ensuite poursuivie par la réception officielle au Palais princier. Il est à signaler la participation à ce dîner des consuls honoraires de Monaco à l'étranger. Une participation exceptionnelle fortement appréciée et qui avait été préalablement concertée avec le département des Relations extérieures.

C'est donc sur invitation conjointe de l'ACHM et de M. Ricardo Giraudi, consul honoraire du Gabon et propriétaire du Beef Bar, que les consuls se sont retrouvés dans le cadre convivial du célèbre restaurant de Fontvieille. (Commentaire.)

Placé sous le signe de l'amitié et de la solidarité, ce dîner a permis la collecte de plus de 4000 euros, un montant intégralement versé à deux œuvres caritatives monégasques : Les Enfants de Frankie et l'œuvre de Sœur Marie (Commentaire)

Une première expérience réussie, qui se renouvellera certainement, cette année du moins.

Le 11 janvier 2012, dans le cadre de l'hôtel Hermitage, le Conseiller de gouvernement pour les Relations extérieures, M. José Badia, a reçu l'ensemble du corps consulaire honoraire à l'occasion des traditionnels vœux pour la nouvelle année aux représentants des pays étrangers, en charge à Monaco. M. Badia a saisi cette opportunité pour adresser un vif encouragement à l'action menée sur plusieurs fronts par l'ACHM et rendre hommage au dynamisme de son bureau exécutif. (Commentaire.)

Le 6 février 2012, le président de l'ACHM est reçu en audience privée par le président de la République des Palaos, en visite de travail à Monaco. Au cours de cette rencontre, minutieusement organisée par le consul honoraire des Palaos, le Président Johnson Toribiong s'est tenu informé du rôle grandissant que joue l'ACHM dans la promotion de l'activité consulaire en Principauté et de son impact sur les relations bilatérales de Monaco. (Commentaire)

Le 23 février 2012, l'ACHM était présente à la journée de conférence organisée par la FICAC à Bruxelles. Les rencontres et les débats qui se tiennent dans le cadre de ce genre de conférence offrent à chaque fois, des occasions uniques de rencontres avec de très hauts responsables politiques internationaux. À chacune de ses rencontres, c'est la fonction consulaire et ses innombrables potentialités qui se retrouvent au cœur des discussions. Et l'ACHM est toujours là pour apporter son tribut au débat. (Commentaire)

Le 8 mars 2012, L'ACHM était invitée à la remise des insignes de la Légion d'honneur à M. Philippe Narmino, directeur des Services judiciaires, président du Conseil d'Etat et secrétaire général de la Croix-Rouge monégasque. Cette grande distinction française lui a été remise des mains de M. Jean-Marc Sauvé, vice-président du Conseil d'Etat français, en présence de SAS le prince souverain.

L'élévation du directeur des Services judiciaires au grade de chevalier de la Légion d'honneur touche d'autant plus notre association qu'elle récompense un ami de longue date de l'ACHM.

(Commentaire)

Toujours dans le chapitre des activités ACHM, une mention spéciale est dédiée ici à l'activité particulièrement intense des commissions, puisque les *commissions* CSA, Initiatives et Responsabilités consulaires se sont rassemblées à 3 reprises chacune en quelques mois. Et que la *commission* Organisation a tenu plus de 10 réunions ! **Les travaux de ces commissions sont cruciaux** pour le bon développement de l'organisation et la poursuite de sa mission. Ils sont, chaque fois, l'occasion de confronter les idées et les propositions sur les projets en cours d'étude dans le cadre de la nouvelle gouvernance mise en œuvre, et conformément aux objectifs fondateurs de l'association.

En passant maintenant à l'activité courante du corps consulaire des 8 derniers mois, il est nécessaire de signaler que les événements cités et les photos s'y rattachant ne sont pas exhaustifs. Ils ont été soigneusement sélectionnés de manière à être les plus représentatifs de l'animation particulière de l'exercice passé.

Au Palais princier, pour la remise de la Lettre de créance de leur nouvel ambassadeur accrédité à Monaco :

- **En janvier 2012**, le consul général honoraire des Philippines, Stéphane Zuellig accompagnant l'ambassadeur Ortega.
- **En février**, le consul général honoraire d'Autriche Georg Weiner et le consul honoraire Peter Konig accompagnant l'ambassadeur Plassnik,
- le consul général honoraire du Danemark Steffen Gam, avec l'ambassadeur Riggelsen,
- le consul général honoraire du Japon Edmond Pastor accompagnant l'ambassadeur Komatsu,
- le consul honoraire de Bosnie-Herzégovine Donatella Campioni de Filippo avec l'ambassadeur Sajic,
- le consul honoraire de Djibouti Alain Gastaud accompagnant l'ambassadeur Farah,
- **En mai**, le consul honoraire du Mali, Omar Masoud avec l'ambassadeur Touré,

- le consul du Gabon Riccardo Giraudi, accompagnant l'ambassadeur Moussavou,

À l'occasion d'événements sociaux- culturels ou économiques:

- **En octobre**, le consul honoraire de Turquie, Ilhami Aygun, soutient le concours international de flûte de Nice.
- **En novembre**, audience du Ministre d'Etat au consul honoraire du Pakistan, Namira Salim.
- le consul général honoraire de Slovaquie, Cristina Noghès-Ménio, accompagne le Président du Parlement slovaque M. Hrusovsky, auprès du Conseil national monégasque.
- Le consul honoraire du Brésil, André de Montigny, participe à l'Ambassador's lunch dédié au Brésil organisé par la CDE.
- Réception du consul honoraire du Liban au Musée océanographique afin de célébrer la fête nationale libanaise en présence de SAS.
- **En décembre 2011**, rencontre à Islamabad, entre le Premier ministre Pakistanais M. Raza Gilani et le consul honoraire du Pakistan à Monaco, Namira Salim.
- **En février**, cocktail du consul général honoraire de la République des Palaos Allan Callan pour l'inauguration du nouveau consulat en présence du Président de la République M. Toribiong et des hauts responsables monégasques.
- Cocktail du consul honoraire du Canada Marc Devito à l'inauguration de son consulat du consulat honoraire du Canada en présence du prince souverain.
- l'Ambassador's lunch de la CDE consacré au Kazakhstan en présence du consul honoraire Vladimir Semenikhin.
- **En mars**, cocktail pour la passation de fonction au consulat honoraire d'Allemagne entre Dieter Spaethe et Tim Bergold, en présence du Souverain.
- le consul honoraire de Croatie, Jean Kerwat, offre le spectacle Judith sur la scène de la Salle Garnier dans le cadre du Printemps des Arts 2012.

- Réception du consul honoraire Namira Salim au Musée océanographique à l'occasion de l'inauguration du consulat du Pakistan en présence du prince.
- **En avril**, réception à l'hôtel Hermitage du consul honoraire des Pays-Bas Barend Van der Vorm pour la fête de la Reine Beatrix.
- **En mai**, le consul honoraire de Pologne, Wojciech Janowski, reçoit à l'hôtel Hermitage à l'occasion de la fête polonaise en présence de l'ancien président polonais Alexander Kwasniewski
- **En juin**, le consul général honoraire de Suède, Patricia Husson, reçoit en sa résidence à l'occasion de la fête suédoise.
- le consul général de Russie, Claude Pallanca, reçoit à l'hôtel Hermitage pour la fête russe en présence de l'ambassadeur de la Fédération russe.

Les personnes intéressées peuvent aussi, pour plus d'informations sur les événements cités, consulter le site de l'ACHM mis à jour régulièrement par le secrétariat permanent

Il est, par ailleurs, fortement apprécié de tenir le secrétariat informé de l'événement que vous souhaitez voir apparaître dans la rubrique « Événements » du site ACHM.

La lecture du rapport moral est à présent terminée, je vais par conséquent redonner la parole au secrétaire général pour la suite du déroulement de cette assemblée.